

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

AVIS DE CONVOCATION

Date : le jeudi 28 avril 2016

Heure : 13 h

Lieu : N-M510 (Pavillon Paul-G-Lajoie, UQAM)

Après la réunion, vous êtes conviés à un « 5 à 7 » au lieu social du Syndicat au A-R542

Proposition d'ordre du jour

1. Nomination à la présidence et au secrétariat de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour et du minutage
3. Adoption du procès-verbal des assemblées générales du 3 février et du 23 mars 2016
4. Mot d'accueil du Comité exécutif
5. Élections annuelles statutaires
 - Élection de l'équipe syndicale
 - Présidence (mandat de deux ans)
 - Vice-présidence aux affaires universitaires (mandat de deux ans)
 - Vice-présidence à l'information (mandat de deux ans)
 - Comité mobilisation-intégration
 - Une conseillère, conseiller (mandat de deux ans)
 - Comité des agentes et agents de relations de travail
 - Deux agentes, agents (mandat de deux ans)
 - Comité de négociation (une personne)
 - Comité de surveillance des finances
 - Deux membres (mandat de deux ans)
 - Officière ou officier d'élections substitut

- *Assemblée d'élections aux instances de l'UQAM
(convoquée conjointement avec le Secrétariat des instances)
 - Commission des études (2 personnes) (entrée en fonction 6 septembre 2016)

- Autres comités
 - Comité de perfectionnement et de mise à jour des connaissances
 - Une représentante, un représentant (mandat de deux ans)
 - Comité de vérification du double emploi
 - Une représentante, un représentant (mandat de deux ans)
 - Comité institutionnel contre le harcèlement sexuel
 - Une représentante, un représentant (mandat de deux ans)
 - Comité des programmes de formation à l'enseignement (CPFE) (mandat de trois ans)
 - Une représentante, un représentant qui doit provenir de la Faculté des sciences de l'éducation ou de l'un de ses départements
6. Trésorerie
 - Budget révisé 2016
 - Rapport de l'auditeur indépendant et états financiers 2015
 - Résultats réels 2015 comparés au budget 2015
 - Rapport du Comité de surveillance des finances
7. Création - poste de substitut au Comité de perfectionnement et de mise à jour des connaissances
8. Solidarité
9. Intersyndicale
10. Divers

-
- Frais de garderie remboursés selon la politique en vigueur au SCCUQ
 - Un lunch sera servi dès 12 h 30

NOTE :

- La politique électorale, la fiche de candidature et les mandats sont disponibles au secrétariat du Syndicat, local A-R540, et sur le site internet du SCCUQ : <http://www.sccuq.uqam.ca/>
- Il vous faut remplir la fiche de candidature, l'envoyer par courriel (sccuq@uqam.ca) et/ou la déposer au Syndicat au plus tard le **lundi 25 avril 2016 - 13 h**.
- **Toute personne élue à un poste libéré du Syndicat doit s'engager par écrit à respecter la politique de libérations (Extrait de la proposition votée lors du Conseil syndical du 22 avril 2001).**

*** DÉSIGNATION DE MEMBRES REPRÉSENTANT LES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS
À LA COMMISSION DES ÉTUDES (CÉ) DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**AVIS DE VACANCE
APPEL DE CANDIDATURES ET
AVIS DE CONVOCATION**

Le 24 février 2016

À toutes les chargées de cours de l'UQAM,
À tous les chargés de cours de l'UQAM,

Mesdames, Messieurs,

Il y aura vacance aux postes de membres représentant les chargées et chargés de cours à la Commission des études (CÉ) de l'UQAM. Conformément à l'article 4, et plus particulièrement l'article 4.04 de la convention collective SCCUQ-UQAM, l'Université du Québec à Montréal et le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal vous convoquent à une assemblée d'élection qui se tiendra à l'occasion de l'Assemblée générale statutaire du SCCUQ du 28 avril 2016 à 13 heures au local N-M510 du Pavillon Paul-G-Lajoie, dans le but de désigner deux membres représentant les chargées, chargés de cours à la CÉ.

Sont éligibles toutes les chargées, tous les chargés de cours, conformément à l'article 1.1 du Règlement no 2 de régie interne, qui maintiendront leur qualité de chargées, chargés de cours. Le mandat des membres de la Commission des études prendra effet le 6 septembre 2016 et se terminera le 30 juin 2019.

Un bulletin de mise en candidature dûment complété, une fiche de présentation et un *curriculum vitae* abrégé de deux (2) pages devront être déposés en deux (2) exemplaires au secrétariat du SCCUQ, local A-R540 du pavillon Hubert-Aquin, **avant 13 heures le 25 avril 2016.**

Les candidatures qui ne répondront pas à ces conditions ne seront pas retenues.

Lors de l'assemblée spéciale d'élection, les chargées, chargés de cours seront informés de la liste officielle des candidatures. Des copies de la fiche de présentation des candidates, candidats seront disponibles pour consultation.

Pour plus d'informations l'une ou l'autre des dispositions de cet appel de candidatures et pour obtenir des exemplaires des bulletins de mise en candidature, vous pouvez communiquer soit avec la secrétaire générale du SCCUQ, madame Hélène Belley, au 514 987-3000 poste 6876, soit avec la directrice du Secrétariat des instances de l'Université, madame Johanne Fortin, au 514 987-8422.

Johanne Fortin
Directrice
Secrétariat des instances

Hélène Belley
Secrétaire générale
SCCUQ

/vg